



autre cercle

diversité et inclusion



La Charte d'Engagement LGBT de l'Autre Cercle

Parce que l'exemplarité vient d'en haut, plusieurs grandes organisations s'engagent aux côtés de L'Autre Cercle en signant une Charte. 1ère initiative européenne, la Charte de l'Engagement LGBT de L'Autre Cercle, lancée avec ACCENTURE, donne un cadre formel pour une politique de promotion de la diversité et de prévention des discriminations. Armelle CARMINATI, lauréate 2012 du Prix de la diversité de l'Autre Cercle et Directrice générale monde du capital humain d'ACCENTURE est à l'initiative de la création de cette charte.

Cette charte a été conçue par des entreprises qui souhaitent inclure cette thématique dans le cadre de leur politique diversité.

C'est un sujet complexe, relevant de l'intime comme les convictions religieuses, mais qui est abordé par cette charte, sous un angle exclusivement RSE et RH, pour s'assurer que les pratiques ne sont pas discriminantes, que les avantages et droits accordés dans le cadre de l'articulation des temps de vie, de la conjugalité, de la parentalité et de la santé sont bien adaptés et connus de tous les collaborateurs F/H.

L'autre cercle a toujours privilégié le travail collaboratif avec les acteurs économiques : employeurs, syndicats patronaux et de salarié-e-s, médecins du travail, parce que c'est de l'organisation que doit et peut venir l'exemplarité dans la prise en compte des diversités qui la composent et, qu'au delà de la loi sanctionnant les discriminations, c'est une question d'éthique et de modernité.

Charte d'Engagement LGBT de autre cercle
diversité et inclusion

avec le soutien de **accenture**
Management Consulting

Préambule :
Seuls des changements concrets des cultures, des organisations et des pratiques peuvent faire progresser les questions relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité sexuelle ou de genre dans un contexte professionnel.
Forts de ce constat et afin d'assurer un environnement de travail inclusif pour les personnes Lésbiennes, Gay, Bisexuelles ou Transgenres (LGBT), L'AUTRE CERCLE, association ayant pour objet de lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, a créé en 2012, à l'initiative d'Accenture et avec la participation d'entreprises, dont Alcatel Lucent, Orange, Renault, Sodexo, Veolia Eau, la Charte d'Engagement LGBT qui lie les employeurs publics et privés à leurs employé-e-s LGBT et non LGBT.

Par cette Charte, les entreprises ou organisations signataires s'engagent à :

1. Créer un environnement inclusif pour les collaborateurs et les collaboratrices LGBT
2. Maintenir explicitement la thématique LGBT dans les communications internes sur leur engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité, ainsi que l'organisation le souhaite, identifier un référent-e et apporter sur ce sujet.
3. Sensibiliser, former et accompagner leurs dirigeant-e-s, collaboratrices et collaborateurs salarié-e-s dans le recrutement, la formation, les évaluations personnelles et la gestion des carrières, aux enjeux de la non-discrimination envers les populations LGBT.
4. Soutenir les initiatives des collaboratrices et collaborateurs ayant pour objectif de lutter contre la discrimination à l'encontre des populations LGBT (par exemple : réseaux internes, participation à des manifestations).
5. Veiller à une égalité de droit et de traitement entre tous-e-s les collaborateurs et collaboratrices quelle que soient leur orientation sexuelle et identité sexuelle ou de genre
6. S'assurer que les règles et procédures internes ne permettent aucune discrimination liée à l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle ou de genre.
7. Garantir l'accès à tous les-aux droits et avantages existants accordés par l'entreprise ou l'organisation dans le cadre de la conjugalité et de la parentalité (maternité, congés familiaux...) ; communiquer régulièrement et faciliter l'accès à tous-e-s à ces éléments d'information.
8. Créer les conditions permettant de garantir la confidentialité des informations relatives à l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle ou de genre.
9. Soutenir les collaboratrices et collaborateurs victimes de propos ou d'actes discriminatoires
10. Assurer un engagement visible des instances dirigeantes contre tout propos ou acte de discrimination à l'encontre de la population LGBT.
11. Agir de manière concertée avec les instances représentatives du personnel
12. Intégrer explicitement les critères LGBT dans les structures d'école et d'audit anti-discrimination, et promouvoir ces structures en interne.
13. Mettre en œuvre des actions destinées à prévenir et, le cas échéant, à sanctionner tout propos ou attitude discriminatoire.
14. Mesurer les avancées et partager les bonnes pratiques pour faire évoluer l'environnement professionnel global
15. Créer et promouvoir des outils de mesure des actions.
16. Participer aux rencontres favorisant le partage des bonnes pratiques et des avancées.
17. Communiquer à l'extérieur de l'entreprise ou de l'organisation sur les bonnes pratiques et les engagements LGBT pris (par exemple : signature de la Charte d'Engagement LGBT, prise de parole lors de colloques RH)
18. Intégrer les avancées dans les reporting tels que les bilans de la politique diversité (rapports annuels Développement durable, Diversité, RSE, audit de certification du Label Diversité, ...)

Charte 1 février 2015, en présence de Valérie HILLIARD-BUACON, Ministre des Droits des Femmes et de l'Égalité de territoires, de la Mer, de la Pêche, de l'Énergie et de la Formation professionnelle et Dominique BUACON, Coordonnatrice des Droits.

Elle signent cette Charte de l'Engagement LGBT de L'AUTRE CERCLE, les signataires acceptent de s'en prévaloir et permettent à l'association de communiquer :

www.autrecercle.org

La performance des personnes et les risques psychosociaux qui découleraient d'un manque de réflexion/actions sont directement liés.

C'est notre "pari du vivre ensemble" et la cohésion sociale qui sont en jeu.

En octobre 2015, soit moins de 2 ans après son lancement, c'est déjà plus de 40 entreprises, organisations et collectivités locales qui se sont engagées en signant la charte d'engagement LGBT de l'Autre Cercle.

www.autrecercle.org

Contact : porte-parole@autrecercle.org



La Charte d'Engagement LGBT de l'Autre Cercle

Janvier 2013

Lancement de la Charte d'engagement LGBT de l'Autre Cercle

En présence des ministres Mme Najat Vallaud-Belkacem et Mr Michel Sapin et du Défenseur des Droits Mr Dominique Baudis, pour la première fois 9 organisations signent la charte :



- ◆ ACCENTURE FRANCE
- ◆ ALCATEL LUCENT FRANCE
- ◆ ARS ILE DE FRANCE
- ◆ CASINO
- ◆ IBM FRANCE
- ◆ RANDSTAD
- ◆ EAU DE PARIS
- ◆ ORANGE
- ◆ VÉOLIA EAU

Avril 2013 5 nouvelles entreprises signent :

- ◆ AREVA,
- ◆ MICHAEL PAGE
- ◆ MONOPRIX
- ◆ GROUPE VOLVO
- ◆ VINCI AUTOROU-



Décembre 2013

◆ DELL s'engage en signant à Saint Denis.



Mai 2014 4 nouveaux signataires :

- ◆ AUDIENS
- ◆ GROUPE JLO
- ◆ PAGE PERSONNEL
- ◆ TOTAL



Mai 2014 A Montpellier , signature de :

- ◆ BRL,
- ◆ ILO
- ◆ EXPANSEVE
- ◆ FACE HÉRAULT
- ◆ SUP DE CO
- ◆ CABINET TISSEYRE,
- ◆ CLINIQUE DU MILLÉNAIRE

Mars 2015

3 nouvelles signatures en présence de Pascale Boisnard, Secrétaire d'Etat aux Droits des Femmes et du Défenseur des Droits Jacques Toubon



- ◆ AXA
- ◆ SODEXO FRANCE
- ◆ THOMSON REUTERS

Juin 2015

Deux premières signatures par des collectivités locales :

- ◆ MONTPELLIER
- ◆ LE GRAU-DU-ROI



Septembre 2015

A Nantes, signature :

- ◆ AUDENCIA GROUP

(école européenne de management)



Octobre 2015

A Paris, signature :

- ◆ MAIRIE DE PARIS
- ◆ BNP PARIBAS.
- ◆ FACE
- ◆ G.E.
- ◆ GENICA
- ◆ TF1

